

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « **LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL** », tenue à la Place Bell, le 8 décembre 2021 à 16h30.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Sont présents : M. Marcel Alexander
M. Pierre Marchand
Mme Carole Imbeault
M. Lucas Haddad

Étant tous des administrateurs de la Corporation.

Sont absents : M. Ray Khalil
M. Nicholas Borne
M. Michel Demers

Participent également à la réunion :
Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL
Mme Valérie Lachapelle, directrice des services administratifs, CCSL
Me Eve-Marie Le Fort, avocate, CCSL

M. Marcel Alexander agit comme président de la réunion et Me Eve-Marie Le Fort agit comme secrétaire de la réunion.

Le président de la réunion déclare la réunion ouverte à 16h34.

1.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour s'établit comme suit :

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. INFORMATION**
 - 2.1. Faits saillants exploitation
 - 2.2. Protocole et reddition de comptes Cité-Ville
- 3. DÉCISIONS**
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2021
 - 3.2. Adjudication d'un contrat en lien avec l'appel d'offres sur invitation CCSL-202108-01 pour le nettoyage des stationnements intérieurs
- 4. VARIA**
- 5. HUIS CLOS**
- 6. LEVEE DE LA REUNION**

Le président demande aux administrateurs s'ils ont des points qu'ils veulent voir ajouter, modifier ou retirer à l'ordre du jour.

Aucun administrateur n'ayant de point à ajouter, modifier ou retirer, l'ordre du jour est adopté tel quel.

Résolution
CA-2021-12-02/001

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

2. INFORMATION

2.1. Faits saillants

Christiane Hémond informe les administrateurs des faits saillants ayant marqué la période depuis la dernière rencontre du conseil d'administration :

Ressources humaines :

- Recrutement en cours pour un poste vacant de coordonnateur services techniques. Il est très difficile à combler ;
- Embauche de Benjamin Cassan comme Directeur affaires commerciales.

Activités :

Un horaire des fêtes a été mise en place et l'horaire de printemps-été est en préparation.

COVID :

Le passeport vaccinal est en requis sauf pour les employés, entraîneurs et bénévoles.

Concession :

Quatre entreprises ont été invités à participer à une demande de soumission pour l'exploitation de la concession. Deux d'entre-elles ont refusées et les deux autres ont déposé des soumissions. Les discussions sont en cours avec celui qui offre la meilleure offre, Groupe Martel.

Projet Métamorphose créative :

La corporation est représentée au projet d'activation du quadrilatère artistique et culturel de la Ville de Laval.

Me Eve-Marie Le Fort informe les administrateurs des points suivants :

Frais de sécurité : L'AdR ayant bénéficié de la SSUC pour le salaire des employés de sécurité refuse de faire bénéficier la Cité de cette réduction des coûts. La Cité trouvant indu et contraire au protocole d'entente que L'AdR se voit rembourser des frais de sécurité pour lesquels elle a reçu compensation du gouvernement du Québec, continue de payer 25% des frais de sécurité facturés.

Acomptes provisionnels pour redevances : La convention de partenariat prévoit que les acomptes provisionnels sont fondés sur le montant de redevances de l'année précédente. Considérant que l'année 2021 a été marquée par une pandémie et l'interdiction de tenir des activités dans l'amphithéâtre le montant des redevances n'est pas représentatif. La Cité demandera donc à son partenaire de fonder ses acomptes provisionnels sur l'année 2019 qui est plus représentative d'une année normale.

2.2. Protocole Cité-Ville

Le document intitulé « Modèle de gouvernance de la Place Bell – Principes recommandés par la direction de la Ville », transmis par la Ville en date du 7 décembre est déposé au conseil d'administration. Les administrateurs discutent de cette proposition de la Ville. Les membres du conseil ont plusieurs interrogations qui pourront être discutées avec la Ville, afin de clarifier les détails de cette proposition de modèle de gouvernance. Une analyse des modèles similaires est aussi à être réalisée afin de s'assurer de mettre en œuvre la solution optimale.

3. DÉCISIONS

3.1. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2021

Le projet de procès-verbal est envoyé aux membres du conseil d'administration au préalable.

Résolution
CA-2021-12-08/002

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration tenue le 19 octobre 2021.

Les administrateurs discutent de la résolution CA-2021-10-19/003A quant à l'augmentation de salaire des employés et considérant les informations récentes sur le sujet ils optent pour une augmentation de 3% au lieu de 2 %, ce qui est plus près de ce qui se fait actuellement sur le marché.

Résolution
CA-2021-12-08/003

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :

D'augmenter le salaire des employés de la corporation, dont le salaire est sujet à augmentation en vertu de la politique de ressources humaines ou de leur contrat de travail, d'un montant de 3% du salaire en date du 1^{er} janvier 2022, modifiant ainsi la résolution CA-2021-10-19/003A.

3.2. Adjudication d'un contrat en lien avec l'appel d'offres sur invitation CCSL-202108-01 pour le nettoyage des stationnements intérieurs

Le rapport de résultat d'analyse des soumissions pour l'appel d'offres sur invitation no. CCSL-202108-01 pour le nettoyage des stationnements intérieurs de la Cité est déposé aux membres du conseil d'administration au préalable. Le conseil est donc informé que la Cité a reçu deux soumissions sur quatre (4) soumissionnaires invités, du prix des soumissions et que la soumission recommandée pour être retenue pour adjudication respecte le budget prévu.

**Résolution
CA-2021-12-08/004**

Il est alors, sur proposition dûment faite et appuyée, unanimement RÉSOLU :

D'autoriser l'adjudication du contrat CCSL-202108-01 pour le nettoyage des stationnements intérieurs de la Cité à 9063-4825 Québec Inc./Service d'entretien Perform-Net. Contrat d'une durée d'un (1) an, pour un montant total potentiel de 46 500,03 avant taxes. 9063-4825 Québec Inc./Service d'entretien Perform-Net a déposé la soumission conforme offrant le plus bas prix parmi les deux (2) soumissions reçues.

4.VARIA

Sans objet.

5.HUIS CLOS

Le président demande aux administrateurs si un huis clos est désiré. Chacun des administrateurs présents confirme qu'une séance à huis clos n'est pas requise.

6.LEVÉE DE LA RÉUNION

**Résolution
CA-2021-12-08/005**

Il est unanimement RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 17h36



Marcel Alexander
Président



Michel Demers
Secrétaire